

Études littéraires africaines

Les enjeux du manifeste *Pour une littérature-monde*

Éloïse Brezault



Numéro 29, 2010

Manifestes et magistères

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027494ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027494ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brezault, É. (2010). Les enjeux du manifeste *Pour une littérature-monde*. *Études littéraires africaines*, (29), 35–43. <https://doi.org/10.7202/1027494ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

LES ENJEUX DU MANIFESTE *POUR UNE LITTÉRATURE-MONDE*

Le 16 mars 2007, à l'initiative de Michel Le Bris, fondateur du Festival « Étonnants voyageurs » de Saint Malo, 44 écrivains signent, dans *Le Monde des livres*, un article qui présente « l'acte de décès de la francophonie » en prônant « l'émergence d'une littérature-monde en langue française consciemment affirmée, ouverte sur le monde, transnationale »¹. Ce « manifeste », intitulé « Pour une "littérature-monde" en français », a été suivi par la parution d'un recueil d'essais chez Gallimard, *Pour une littérature-monde*², signé par 27 écrivains de langue française et coordonné par Michel Le Bris et Jean Rouaud.

À l'origine, il s'agissait d'abolir les frontières trop étriquées de la francophonie pour l'ouvrir au monde et en finir avec la distinction institutionnelle entre littérature française et littérature francophone, cette dernière étant vouée à rester éternellement à la périphérie des Belles-lettres hexagonales. Ce manifeste propose de dénationaliser la littérature de langue française en clamant haut et fort que « le centre, ce point depuis lequel était supposée rayonner une littérature franco-française n'est plus le centre » et que sa « capacité d'absorption qui contraignait les auteurs venus d'ailleurs à se dépouiller de leurs bagages avant de se fondre dans le creuset de la langue et de son histoire nationale »³ a perdu de sa force. Le centre voit donc son noyau éclater, ses idéologies s'effondrer, et la littérature française se déterritorialiser pour libérer la langue « de son pacte exclusif avec la nation »⁴.

Pourtant, force est de constater que ce manifeste a été publié dans le supplément littéraire d'un grand journal – *Le Monde des livres* – et le recueil, par la prestigieuse collection NRF de Gallimard. Par l'entremise de ces deux publications, le centre tant décrié récupère et unifie une

¹ On peut lire ce manifeste sur le site « Étonnants voyageurs » : <http://www.etonnants-voyageurs.com/spip.php?article1574> ; mis en ligne le 19/03/2007, consulté le 17/03/2010.

² Le Bris (M.) et Rouaud (J.), dir., *Pour une littérature-monde*. Paris : Gallimard, coll. NRF, 2007, 342 p.

³ « Pour une "littérature-monde" en français », *art. cit.*

⁴ « Pour une "littérature-monde" en français », *art. cit.*

nouvelle fois les fragments d'une identité plurielle au sein d'un dispositif qui demeure centralisé. C'est également le constat du contre-manifeste de Camille de Toledo, qui affirme que les signataires du manifeste, « plutôt que de se construire ailleurs [...] [et] de fonder une autre République des lettres », sont restés « prisonniers des juges qu'ils contestent »⁵.

De quel universel parle-t-on ?

Y aurait-il une contradiction insoluble entre se penser citoyen de langue française et citoyen du monde ? Toujours est-il que la contradiction a disparu dans le titre du recueil, puisque le complément « en français » n'y apparaît pas⁶. En effet, il reste difficile de penser la diversité du monde à travers le seul prisme de la langue française, même si celle-ci peut constituer, à l'image de la littérature d'outre-Manche que Michel Le Bris admire, le terreau d'une « littérature nouvelle, bruyante, colorée, métissée [...] où [...] se brassaient, se mêlaient les cultures de tous les continents »⁷. Est-il concevable de faire de la langue française une « patrie universelle exempte de tout patriotisme », un « lieu transnational dont les seuls impératifs sont ceux de l'art et de la littérature »⁸ ? En d'autres termes, faut-il accorder à la langue française une sorte de certificat d'humanisme qui, en lui rendant ses lettres de noblesse, l'impliquerait dans un combat contre un système littéraire parisien devenu obsolète ? Ce système, pourtant, faisait déjà du français, au 19^e siècle, le substrat d'une quête de l'universel, ainsi que le rappelle justement Pascal Casanova : « L'universel sans cesse proclamé qui fait de Paris le lieu universel de la pensée universelle [...] produit deux types de conséquences : les unes imaginaires, qui contribuent à consolider la mythologie parisienne, les

⁵ De Toledo (C.), *Visiter le Flurkistan ou les illusions de la littérature monde*. Paris : Presses Universitaires de France, 2008, 111 p. ; p. 67.

⁶ Il est maintenu, par contre, dans le titre de la contribution de Michel Le Bris : « Pour une littérature-monde en français », dans *Pour une littérature-monde*, *op. cit.*, p. 23-53.

⁷ Le Bris (M.), « Pour une littérature-monde en français », *art. cit.*, p. 32.

⁸ Casanova (P.), *La République mondiale des lettres*. Paris : Seuil, 1999, 491 p. ; p. 49.

autres réelles – l’afflux d’artistes étrangers [...] qui viennent faire leurs “classes” à Paris [...] »⁹.

Pourquoi donc les signataires du manifeste ne se retrouvent-ils plus dans cet universel ? Cette question, éludée dans le manifeste, est abordée indirectement par les auteurs de *Pour une littérature-monde*, qui entretiennent des rapports différents avec la langue française. En particulier, qu’est-ce qui amène des auteurs non francophones comme Orner, Svit, Djavann ou Almassy à écrire en français ? Svit affirme qu’elle n’est pas la même personne en slovène et en français : « Je suis plus frontale en français, obligée de savoir ce que je veux dire et y aller franchement. [...] Je dois aller à l’essentiel »¹⁰ ; la situation d’insécurité en français (« Chaque phrase est une aventure »¹¹) semble également sublimée par une volonté de rompre toute attache avec le pays quitté et d’habiter constamment dans un entre-deux qui n’appartient qu’à l’auteure elle-même : « On n’a pas une cause nationale à défendre. On n’est à personne. Les écrivains appartiennent à la littérature »¹². Utopie de liberté totale de l’écrivain en situation minoritaire ?

Que la relation à la langue soit personnelle et donc variable d’un auteur à l’autre, le fait est également illustré par la situation plus complexe des écrivains issus des anciennes colonies françaises, qui sont conscients des rapports de force entre le centre et la périphérie¹³. Cette conscience des inégalités est peut-être ce qui explique la volonté de dominer à tout prix la langue, pour accéder ainsi à cet universel tant revendiqué. Cette domination peut toutefois s’exercer selon deux modes contradictoires,

⁹ Casanova (P.), *La République mondiale des lettres*, *op. cit.*, p. 50.

¹⁰ Svit (Br.), « Moitié française moitié je ne sais pas », dans *Pour une littérature-monde*, *op. cit.*, p. 255.

¹¹ Svit (Br.), « Moitié française moitié je ne sais pas », *art. cit.*, p. 255.

¹² Svit (Br.), « Moitié française moitié je ne sais pas », *art. cit.*, p. 256.

¹³ Pour Gary Victor, le concept de littérature-monde est « essentiel », car il permet de « dépasser le pouvoir du Nord qui s’est bâti à la fois sur sa suprématie économique et sur son appropriation de tous les outils de communication, dont la principale résultante est justement l’aliénation culturelle de la périphérie qui arrive à ne plus fonctionner qu’en fonction de la demande et du regard du centre » (« Littérature-monde ou liberté d’être », dans *Pour une littérature-monde*, *op. cit.*, p. 317-318).

selon qu'il s'agisse de faire siennes ou au contraire de faire éclater les normes langagières¹⁴.

Ainsi, Nimrod, fervent défenseur de la littérature, affirme que « l'Africain écrit comme tout le monde »¹⁵ ; la littérature africaine, dès lors, ne saurait se ramener à un exotisme de pacotille, qui n'a d'authenticité qu'aux yeux d'un public avide d'une Afrique imaginaire, issue de la mentalité coloniale. Sa revendication de l'universel veut mettre à mal l'image, déformée par toute une tradition exotisante, que le grand public se fait de l'écrivain africain. À l'inverse, on sait que bien des créateurs ont choisi de dominer la norme en la subjuguant, voire en la violentant, adoptant dès lors inévitablement des traits de spécification, d'irrégularité ou de dissidence.

Il y a là deux rapports distincts, et même contradictoires, avec la langue, mais les deux démarches n'en sont pas moins réunies sous un même label globalisant qui ne rend pas compte de leur différence et qui continue d'associer, à travers le concept de « monde », la langue française à l'idée d'universalité. Seul Lionel Trouillot semble interroger cette entreprise en rappelant que « la littérature française n'est pas un référent, et qu'il n'est pas de référent plus universel qu'un autre. [...] Qui donc avait créé l'universel ? »¹⁶. C'est sur cette question que revient aussi la critique Kleppinger quand elle demande : « *Is their universal more universal simply because more ethnically diverse authors say so ?* »¹⁷. Une des questions que pose indirectement le manifeste est celle de la minorité et, avec elle, celle de la couleur de la peau qui fausse la perception et la réception des littératures francophones ; c'est ce que cherche à gommer le concept de littérature-monde, en

¹⁴ Voir à ce sujet les propos de Jean-Luc Raharimanana : « L'empire aura choisi la langue pour étendre ses frontières, la langue aura choisi l'horizon pour ployer les frontières et les ambitions hégémoniques, échappant à ceux qui voulaient l'asservir » (« Le creuset des possibles », dans *Pour une littérature-monde*, *op. cit.*, p. 312)

¹⁵ Nimrod, « ...Pour une littérature décolonisée », dans *Pour une littérature-monde*, *op. cit.*, p. 225.

¹⁶ Trouillot (L.), « Langues, voyages et archipels », dans *Pour une littérature-monde*, *op. cit.*, p. 198.

¹⁷ Kleppinger (K.). « What's wrong with the littérature-monde manifesto ? », dans *Contemporary French and Francophone Studies*, vol. 14, n°1, janvier 2010, p. 77-84 ; p. 82. Ce numéro est exclusivement consacré à la littérature-monde.

faisant en sorte que le débat concernant la francophonie se déplace, de l'épineuse question de la race, vers celle de la langue¹⁸. En effet, si l'étiquette francophone est trop suspecte idéologiquement pour le public comme pour les auteurs eux-mêmes, pourquoi ne pas contourner la difficulté en affirmant que tout écrivain peut, en se réappropriant la langue française, déjouer les rapports de force qui existent entre le Centre et la Périphérie, et déchirer cette image de « l'écrivain métèque » dont parle Ben Jelloun¹⁹ ? Seule la littérature-monde, nous dit Le Bris, permettrait de dépasser ces rapports conflictuels.

Un changement d'appellation est-il suffisant pour changer les mentalités ?

En oblitérant complètement la dénomination de littérature francophone et en la remplaçant par l'expression « littérature-monde », sans pour autant vraiment questionner les diverses formes et particularités que revêt ce « français-monde »²⁰, les signataires occultent les raisons politiques et historiques qui ont présidé à la diffusion du français dans le monde, c'est-à-dire ce que Toledo, pour sa part, appelle le postcolonial²¹. Le manifeste fait l'impasse sur les dépendances de tous ordres qui ont été engendrées par l'impérialisme français²² et il illustre ainsi à sa manière

¹⁸ « Être un écrivain francophone, [...], affirme Alain Mabanckou, c'est surtout apporter sa touche dans un grand ensemble, cette touche qui brise les frontières, efface les races, amoindrit la distance des continents pour ne plus établir que la fraternité par la langue et l'univers » (« Le chant de l'oiseau migrateur », dans *Pour une littérature-monde*, *op. cit.*, p. 56).

¹⁹ Ben Jelloun (T.), « La cave de ma mémoire, le toit de ma maison... », dans *Pour une littérature-monde*, *op. cit.*, p. 117.

²⁰ Trouillot écrit : « Je crois à la possibilité d'une écriture-monde en français. Une écriture-monde qui prendra la forme de littératures-mondes. Le pluriel me semble essentiel. Aux deux termes. Il serait illusoire de penser une littérature qui dise le "monde actuel" » (« Langues, voyages et archipels », *art. cit.*, p. 201).

²¹ De Toledo (C.), *Visiter le Flurkistan...*, *op. cit.* ; voir le chapitre « Révolution », p. 35-53. Il ajoute : « Quand nous pensons sortir de l'idéologie, c'est un signe : nous sommes entrés dans l'idéologie d'après » (p. 39).

²² Voir Albert (C.), *L'Immigration dans le roman francophone contemporain*. Paris : Karthala, 2005, 220 p. ; p. 181 : « cela a aussi pour effet d'éluider les dépendances culturelles, économiques et politiques qui résultent de cet impérialisme ».

le fait que les « forces politiques internationales qui s'exercent aujourd'hui sur les espaces littéraires démunis prennent des formes euphémisées : il s'agit notamment de l'imposition linguistique (très puissante) et de la domination économique (par exemple la mainmise sur l'organisation éditoriale). C'est pourquoi la domination culturelle, linguistique, littéraire et bien sûr politique peut se perpétuer alors même que l'indépendance nationale est proclamée »²³.

Si l'on veut vraiment penser le monde en français, comme nous y incite le manifeste, il faut donc aussi revenir sur les conditions qui organisent la production littéraire. C'est ainsi que Françoise Lionnet peut conclure que le manifeste, contrairement aux apparences, ne change en rien la conception que le lecteur peut avoir de la littérature francophone, parce qu'il ne questionne pas les fondements idéologiques du débat :

The burden is put on the « other » to change its appearance, to rename itself, in order not to be perceived as « exotic », not to be classified among the « minor » [...]. Thus to fit in. To appear modern and sophisticated. And indeed, to accede to the universal – but as defined by the dominant voices, instead of striving for a productive re-interpretation of the concept from within a broad and all-inclusive frame. These are surely the unintended consequences of the manifesto's rhetorical moves, its unexamined assumptions²⁴.

Changer l'apparence de l'« autre » pour le faire paraître moins exotique et plus universel, moins « mineur » et plus « moderne » – tout en permettant à la langue française de redevenir tout d'un coup profondément humaniste –, cela semble bien l'expression d'une stratégie qui vise à infiltrer davantage le champ littéraire français et, à terme, à faire en sorte qu'il ne soit plus aussi hermétique aux littératures périphériques. En effet, ce champ n'est pas disposé à accueillir les littératures francophones en son sein, de sorte que les écrivains, comme le rappelle Paul Aron, n'ont guère de choix qu'entre

²³ Casanova (P.), *La République mondiale des lettres*, op. cit., p. 118.

²⁴ Lionnet (F.), « Universalisms and francophonies », dans *International Journal of Francophone Studies*, vol. 12, n°2-3, 2009, p. 203-221 ; p. 204. Ce numéro est exclusivement consacré à la littérature-monde.

le suivisme et la reconversion. La première tend à inscrire des auteurs locaux à la suite des courants littéraires ou des usages en vogue au centre. Elle permet des alliances [...], mais elle réussit rarement à imposer des auteurs au premier plan. La seconde tend à transformer les différences potentiellement dévalorisantes en valeurs : devenir le plus grand écrivain local ou devenir l'auteur typiquement belge (ou québécois, ou suisse, ou nègre) aux yeux du centre ; mais cette option comporte le danger de ne pas accéder aux valeurs « universelles »²⁵.

Le manifeste, genre reconnu dans le champ des lettres, comme le rappellent Toledo²⁶, Murphy²⁷ ou Lionnet²⁸, a pour rôle de légitimer et de mettre sur le devant de la scène un courant particulier, en remplissant « une fonction performative » : « *they bring new categories into existence* »²⁹. Et ce qui est essentiel, c'est qu'il permet de cumuler les deux stratégies présentées par Aron tout en accédant à l'universalité conférée par le statut d'écrivain-monde. Les auteurs francophones utilisent ainsi un modè-

²⁵ Aron (P.), « Le fait littéraire francophone », dans *Les Champs littéraires africains*. Sous la direction de P. Halen et R. Fonkoua. Paris : Paris, Karthala, 2001, 342 p.; p. 39-55, p. 54.

²⁶ De Toledo (C.), *Visiter le Flurkistan...*, *op. cit.*, p. 18 : « Les manifestes sont des objets de volonté et de pouvoir. Ils affirment par autorité, s'imposent par ruse et substituent à la pluralité des expériences esthétiques, des grilles de lecture suffisamment proches du réel pour s'en emparer ».

²⁷ Voir l'article de David Murphy, « Literature After Empire : A Comparative Reading Of Two Literary Manifestos », dans *Contemporary French and Francophone Studies*, vol. 14, n°1, janvier 2010, p. 67-75. Il écrit : « since the mid-nineteenth century, they have often come to occupy an important position, as both a literary and a political form, in the new public sphere of the emerging nation state » (p. 68).

²⁸ Lionnet écrit : « the manifesto is the latest instalment in a long history of declarations of literary independence. These have included the 1549 Pleiade's *Défense et Illustration of the French language*, Victor Hugo's 1827 *Préface de Cromwell*, André Breton's First (1924) and Second (1930) *Manifeste du Surréalisme*, Alain Robbe-Grillet's 1963 *Pour un nouveau roman*, and Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau, and Raphaël Confiant's 1969 *Éloge de la créolité*. All have crystallized cultural, ideological, and political issues related to identity and language, and all are critical monuments to the extent that they have earned a place, a lieu propre, in the history of French literature » (« Universalisms and francophonies », *art. cit.*, p. 207).

²⁹ Lionnet (F.), « Universalisms and francophonies », *op. cit.*, p. 207.

le préexistant et valorisant – le manifeste – qui leur permet de revendiquer une altérité suffisamment large pour être à la fois locale et universelle : celle d'une langue française qui dit le monde, évitant ainsi les deux écueils d'une identité nationale trop étriquée et d'une identité francophone trop uniquement définie par la langue.

La réception médiatique et très polémique de ce manifeste en Europe et aux États-Unis a très certainement permis aux auteurs d'accéder à une reconnaissance internationale et elle a sans doute contribué à relativiser, au moins symboliquement, l'importance de la référence française dans le champ francophone. En effet, en promouvant un idéal littéraire cosmopolite, ouvert sur l'Autre, les signataires jouent avec l'idée très à la mode de revaloriser un autre type de globalisation, que prône notamment Appiah dans son essai *Cosmopolitanism*³⁰, et qui consiste à forger des solidarités essentielles aux dynamiques d'échanges et de contamination du monde actuel. À une époque où les écrivains de langue française revendiquent des identités multiples, au croisement de plusieurs pays, langues et cultures, la question de l'identité ne peut plus se poser de manière satisfaisante en référence à un seul territoire.

Peut-on penser une littérature détachée de la question de l'origine géographique ?

La question cruciale que pose donc ce manifeste est celle de l'espace dans lequel évoluent les écrivains eux-mêmes, en défendant l'idée que la littérature ne saurait rester prisonnière d'une appartenance géographique particulière. Cependant, comme le rappelle Casanova, « chaque écrivain est situé d'abord, inéluctablement, dans l'espace mondial, par la place qu'y occupe *l'espace littéraire national dont il est issu*. Mais sa position dépend aussi de la façon dont il hérite cet inévitable héritage national, des choix esthétiques, linguistiques, formels qu'il est amené à opérer et qui définissent sa position dans cet espace »³¹. S'il veut exister à une échelle internationale, un écrivain

³⁰ Appiah (Kw.A.), *Cosmopolitanism : Ethic in a World of Strangers*. New York/London : Norton & Co, 2006.

³¹ Casanova (P.), *La République mondiale des lettres*, op. cit., p. 65 ; nous soulignons.

doit donc d'abord être localisable dans un espace national, où il doit se définir une « position ». La question est de savoir quel espace national considérer pour les écrivains « francophones ». Habiter le monde en français évite, à tout le moins, aux auteurs de trancher et leur permet de jouer sur de multiples tableaux.

Cependant, l'idée de nation reste répandue dans les mentalités occidentales, qui considèrent souvent encore comme évident le principe d'une « identité naturelle entre une langue et une nation [...] à travers un patrimoine culturel garant de l'âme d'un peuple »³². Cette conception herdérienne de l'identité littéraire, qui instaure, depuis le 19^e siècle, « un lien nécessaire entre la nation et la langue »³³, se voit mise à mal par l'inscription de cultures exogènes dans des populations supposées à peu près homogènes. Accompagnant cette évolution, la littérature-monde invite elle aussi à penser autrement les relations qu'une langue peut entretenir avec ce qui, pendant près de deux siècles, avait paru constituer son corollaire, la nation. L'écriture y est convoquée pour dire la difficulté d'habiter une société multiculturelle et pour repenser les identités à partir des réalités migratoires.

Ce manifeste, malgré les contradictions qu'on peut y trouver, reflète la volonté des écrivains d'abolir des frontières étriquées à l'intérieur desquelles l'étiquette « littérature francophone » les a enfermés pendant près de soixante ans. Il ne s'agit pas seulement d'une étiquette, mais aussi de positions plus matérielles dans les institutions littéraires : comme le souligne Toledo, le véritable enjeu des littératures en français se situe au niveau de l'édition et de la réception. Si tous les espaces nationaux étaient pareillement dotés en institutions littéraires (maisons d'édition, presse, prix littéraires...), il n'y aurait nul besoin d'un manifeste ; Paris deviendrait une capitale littéraire parmi d'autres et le français, une « langue-monde »³⁴.

■ Éloïse BREZAULT

³² Albert (C.), *L'Immigration dans le roman francophone contemporain*, op. cit., p. 159.

³³ Casanova (P.), *La République mondiale des lettres*, op. cit., p. 110.

³⁴ De Toledo (C.), *Visiter le Flurkistan...*, op. cit., p. 68.